

## Histoire

### L'AN 1762

*Michel BEGON (de Robert Bousquet), octobre 2012*

Dans l'histoire de l'Ancien régime de la France, l'année 1762 a sans doute marqué le grand tournant vers la modernisation, la laïcité et la Révolution de 1789. C'est dans cette perspective que, deux cent cinquante ans après, la signification politique de l'exécution capitale à Toulouse du pasteur ROCHETTE et des trois frères de GRENIER doit être considérée. Les péripéties du drame de Caussade ont été relatées d'abord par Napoléon PEYRAT, dans son ouvrage de 1840 sur les « Pasteurs du Désert », puis par Onésime de GRENIER-FAJAL dans son livre « François ROCHETTE et les trois frères de GRENIER », plus récemment, en 2004, par Janine GARRISSON : « L'affaire CALAS », ou même par Pierre CHAUNU : « Le Basculement religieux de Paris au XVIIIème siècle », publié en 1998. Le bulletin de la Réveillée en a donné un récit, dans le supplément au numéro 95 de juin 2007. Cependant, ce tragique événement mérite d'être réinterprété dans le contexte des conflits idéologiques et politiques de l'époque, qu'on connaît de mieux en mieux.

On voudrait présenter ici, non pas une nouvelle évocation des faits, ni même une commémoration de l'événement, mais un essai d'explication selon les notions des historiens actuels et qui pourrait heurter quelques idées reçues.

L'Ancien régime, ne l'oublions pas, était la dictature théocratique, fiscale et policière des rentiers du sol et des mines. L'opposition démocratique de la droite et de la gauche parlementaires n'existait pas encore : elle date seulement de l'Assemblée Nationale de 1789. Auparavant, les groupes d'intérêts et les factions politiques se présentaient à l'opinion sous des visages religieux, ce qui donnait aux luttes pour l'Argent et le Pouvoir l'aspect déguisé qu'on leur connaît de guerres de religion. Bien entendu, la vraie foi était innocente de ces avatars ! Comme les grands propriétaires et principaux rentiers des terres, des mines et des marais salants prétendaient tenir leurs privilèges de la grâce divine, les contestataires devaient forcément passer pour hérétiques et ennemis de DIEU. Louis XIV se faisait statuer en archange terrassant le dragon du protestantisme.

Au milieu du XVIIIème siècle, quatre grands partis confessionnels s'opposaient en France :

1°/ Le parti « dévot », c'est-à-dire ultra-catholique et papiste, représentait l'aristocratie du haut clergé commendataire ( bénéficiaire des rentes ecclésiastiques sur les évêchés et abbayes), de la noblesse de Cour, des grands seigneurs et des fermiers des impôts (prenant à forfait leur perception et leur contrôle, pour leur plus grand profit). L'historien Daniel DESSERT vient de démontrer (L'Argent du Sel et le Sel de l'Argent -2012) comment la rente des gabelles finançait et solidarisa ces hauts privilégiés dans le même cycle de capitaux et la même foi intégriste. Au XXIème siècle les piliers des dictatures théocratiques seront les puits de pétrole ou de gaz ; mais c'étaient au XVIIIème les marais salants de la façade atlantique... DESSERT aigüise à ce sujet son ironie voltairienne :

« Ainsi les deniers du culte et le culte des deniers se révèlent être les deux expressions différentes du même credo ».

En 1762, ce parti dévot dominait la Cour de Versailles par la reine polonaise Marie LESZCZYNSKA et son fils le dauphin Louis. Il tenait tout l'enseignement par l'ultramontaine Compagnie de JESUS.

2°/ Le parti « janséniste », c'est-à-dire augustinien et gallican, regroupait surtout les officiers royaux, propriétaires de leur charge publique, et notamment les parlements, administrant la justice. Etant bénéficiaire de la vénalité des offices et de leurs « épices », donc intéressé au développement des sinécures officielles, ce parti combattait idéologiquement le pape de Rome, la Cour de Versailles, ainsi que les Jésuites, au nom de la défense des droits patrimoniaux sur les fonctions publiques. Il jouissait de l'appui moral de la dynastie royale des Orléans, dont le Régent Philippe fut un temps la figure de proue.

3°/ Le parti protestant, notoirement implanté chez les industriels et négociants, vivant de travail et non de rentes, par exemple la manufacture des glaces de Saint-Gobain, les gentilshommes verriers du midi ou les armateurs de La Rochelle, avait pour centre de ralliement la place financière de Genève. Celle-ci n'était pas à cette date réunie à la Confédération helvétique et jouissait du statut de ville libre. Comme il professait le sacerdoce universel des Chrétiens et rejetait la hiérarchie ecclésiastique, ce parti était ouvertement soupçonné d'aspirations démocratiques, égalitaires et républicaines.

4°/ Le parti philosophique, majoritairement déiste, représentait les intellectuels, déjà nombreux et influents à Paris. Se sentant trop faible pour affronter à lui seul l'Eglise, la Cour et les parlements, ce quatrième parti recherchait l'appui politique des réformés et surtout des Genevois. Quantité de ses publications étaient imprimées dans les cantons protestants, par exemple l'esprit des lois de MONTESQUIEU à Genève même. Or, il avait pour agent d'influence, auprès du roi Louis XV, la marquise de POMPADOUR, qui était l'épouse en titre d'un financier et se faisait peindre par LATOUR avec à ses pieds l'Encyclopédie de DIDEROT et D'ALEMBERT...

Quoique prédominants, les deux partis dévot et janséniste ressentent avec acrimonie la montée des menaces contre les rentes du sol et la patrimonialité des charges. L'ascension des puissances protestantes vers l'hégémonie mondiale se dessinait d'ores et déjà. La Guerre de Sept Ans (1756-1763) faisait perdre à la France la maîtrise des océans et son empire colonial. Par réaction, les privilégiés s'enfermaient dans le déni de réalité, le refus des réformes et la persécution des opposants.

Les historiens d'aujourd'hui sont entichés des Lumières. Ils voudraient que les philosophes aient à eux seuls généré la Révolution, la modernité et la démocratie. Ils sous-estiment ainsi le rôle de la banque protestante et des imprimeurs heelvétiques ou hollandais, jusqu'à nier parfois l'alliance des philosophes avec le protestantisme européen. Ainsi Pierre CHAUNU colporte la bizarre allégation que VOLTAIRE aurait « détesté » les protestants. Or, les contemporains de 1789 virent ou vécurent la Révolution comme la victoire de VOLTAIRE et la revanche des huguenots.

Exilé politique au Royaume-Uni, VOLTAIRE publia en 1734 ses « Lettres Philosophiques », un éloge des protestants britanniques, tout particulièrement des Quakers et du libéralisme de la monarchie anglicane, imprégnée de l'esprit de tolérance, lesquelles Lettre lui valurent un second exil en Haute-Marne, puis à Genève, enfin à Ferney, près de Gex. Son amitié avec le roi luthérien Frédéric II lui attira une immunité toute relative et la surveillance obstinée de la police secrète. C'est au regard des « cabinets noirs » qu'il faut décoder sa correspondance, truffée de paradoxes et d'antiphrases pour égarer les lecteurs indiscrets.

A Ferney, VOLTAIRE s'entoura de protestants, afin d'écartier les espions. Son secrétaire, qui écrivait ses lettres, était protestant, et l'infortuné SIRVEN entra bientôt à son service. Pour ménager la perspective depuis son château, il avait fait détruire une église. Comme le curé du lieu lui en faisait grief, l'an 1761, il en fit reconstruire une autre, en y inscrivant cette dédicace au fronton : « DEO erexit VOLTAIRE », VOLTAIRE a érigé (ce monument) pour DIEU. Le face-à-face de l'homme avec la divinité est peut-être d'un déiste, sinon d'un protestant.

Publiée à partir de 1751, l'Encyclopédie ménagea ses arrières, en confiant les articles de théologie à des prélats, mais en laissant liberté de plume à son secrétaire de rédaction Daniel de JAUCOURT, qui était protestant. Celui-ci prit toute occasion pour dénoncer les horreurs du passé et la commende ecclésiastique. En notant pour chaque diocèse les revenus personnels du titulaire, il suggérait que la dévolution des mitres par le roi était moins affaire de piété que de rentes. Plus grave, le grand mathématicien Jean D'ALEMBERT commit en 1757 le fameux article « Genève », qui, sur les conseils de VOLTAIRE, faisait l'apologie de la République genevoise et de ses dévoués pasteurs, sous la seule réserve qu'ils prohibaient malheureusement le théâtre. Ce dithyrambe sacrilège fut soldé par l'interdiction de l'Encyclopédie et par le bûcher pour ses éditions.

Entre les quatre partis affrontés, le choc crucial s'est produit dans l'année 1762. Il est parti de la conservatrice ville de Toulouse qui, n'ayant pas d'industries, mais un parlement et 45 monastères, tous riches de rentes officielles et foncières, restait farouchement dévote, quand Paris basculait déjà dans la tolérance religieuse. L'angoisse des privilégiés devant les idées nouvelles y réactivait la crainte des huguenots. Déjà, 14 pasteurs du Désert avaient été pendus !

Le quinzième fut François ROCHETTE, venu de Genève, pris à Caussade et exécuté en février 1762, place du Salin, en compagnie des trois gentilshommes verriers, qui se chargeaient du service d'ordre du culte projeté dans les alentours. Ces jeunes gens aux noms de Henri de GRENIER COMMEL, Jean de GRENIER SARRANDON et Joachim de GRENIER LOURMADE et nés à Sainte-Croix de Mauvezin, dans le Couserans, furent l'un après l'autre décapités, parce que nobles. En vain, le pasteur Paul RABAUT de Nîmes, alors chef spirituel des protestants du Languedoc, prit leur défense, intervint auprès d'une fille de LOUIS XV ainsi qu'auprès du duc de FITZ-JAMES et sollicita VOLTAIRE, en publiant un libelle : « la Calomnie Confondue ». Le philosophe de Ferney intervint lui-même auprès d'amis influents, notamment le duc de RICHELIEU ; mais le parlement de Toulouse le prit de vitesse.

Au même moment, ce parlement pourchassait CALAS et SIRVEN sous l'accusation de meurtres sur les personnes de leur fils ou de leur fille, qui souhaitaient abjurer la Réforme. CALAS fut roué vif en mars 1762 et VOLTAIRE prit en mains sa réhabilitation. SIRVEN s'enfuit chez VOLTAIRE qui le prit à son service. Par son réseau de correspondants, dont Frédéric de Prusse, le philosophe ameuta l'Europe et la France contre ces ignominies. Il y consacra non seulement son temps et son crédit, mais aussi toute sa fortune.

En avril 1762, le parlement de Paris condamna l'« Emile » du citoyen de Genève Jean-Jacques ROUSSEAU, pour la célèbre profession de foi d'un vicaire savoyard, et ordonna l'arrestation de son séditieux auteur, qui put cependant s'enfuir... Or, la compagnie de JESUS était dans le même temps accusée de forfaits de droit commun par le parti janséniste, non seulement d'avoir conspiré dans la tentative de régicide contre LOUIS XV par DAMIEN, mais aussi d'affairisme et d'escroquerie pour la banqueroute de LA VALETTE aux Antilles. Qu'y avait-il de vrai là dedans ? On peut raisonnablement éprouver des doutes. En tout cas, les parlementaires jansénistes pensaient que les abus incessants des Jésuites ne pouvaient plus rester impunis, quand on sévissait tant contre les protestants.

Voici comment en 1765 DIDEROT résumait pour l'Encyclopédie, à l'article « Jésuites », les charges judiciaires des parlements contre cet ordre militant :

« La compagnie de JESUS- A peine fut-elle formée qu'on la vit riche, nombreuse et puissante, ...partout également ambitieuse, redoutable et turbulente ; partout s'affranchissant des lois, portant son caractère d'indépendance et le conservant, marchant comme si elle était destinée à commander l'univers. »

En août 1762, le parlement de Paris ordonna la suppression de la Compagnie de JESUS, la confiscation de ses biens et l'interdiction pour elle d'enseigner. Ce qui fut confirmé en 1764 par le roi, en même temps qu'il réhabilitait CALAS et désavouait le parlement de Toulouse. Le dévot dauphin LOUIS (1724-1765) se vit exiler et mourut à Fontainebleau avant son père. Ainsi la POMPADOUR l'emportait sur la reine, grâce à l'opinion publique! Le renversement du rapport des forces fut d'importance majeure. C'était, estime CHAUNU, le premier pas vers la sécularisation des biens du clergé et vers la laïcisation de l'Etat.

En 1765, l'Encyclopédie fut autorisée à reparaître. Par l'ironie de l'histoire, l'imprimerie privée des Jésuites à Trévoux (Ain), d'où ils éditaient le « Journal de Trévoux » à la fois contre les jansénistes, les Lumières et les protestants, fut saisie et vendue à l'imprimeur parisien LEBRETON, qui y fit tirer les derniers volumes de l'Encyclopédie, en les attribuant faussement à la ville suisse de Neuchâtel. Il semble que l'origine helvétique sous-entendait la liberté de pensée et constituait un argument de vente.

Les persécutions des protestants prirent bientôt fin. On ne pendit plus les pasteurs de Genève ni de France. Les prisonnières de la Tour de Constance furent libérées en 1769 et les derniers forçats de la foi en 1778. Cette même année 1778, dans l'enthousiasme des Parisiens, VOLTAIRE se vit couronner en effigie sur la scène de la Comédie Française pour son action décisive contre le fanatisme et sa défense victorieuse des CALAS, ROCHETTE et frères de GRENIER. En 1787, l'édit royal de Tolérance accorda aux réformés la liberté de culte.

Alors, la Révolution de 1789 fut ressentie par les contemporains comme la revanche des huguenots. Dès août 1789, le pasteur Jean-Paul RABAUT de Saint- Etienne (1743-1793), député à l'Assemblée Nationale, fit introduire dans la Déclaration des Droits de l'Homme et du Citoyen, contre l'avis du clergé, le principe de la liberté de conscience :

« Article X : Nul ne doit être inquiété pour ses opinions, même religieuses. »

Cet homme était le fils du pasteur Paul RABAUT, qui, pour défendre ROCHETTE, les frères de GRENIER et CALAS, publiait en 1762 la « Calomnie Confondue ». Le parlement de Toulouse avait bien condamné ce libelle au bûcher, mais sans oser à l'époque s'en prendre à l'auteur. Or, le peintre Louis DAVID a illustré le fameux Serment du Jeu de Paume du 20 juin 1789, en figurant l'assemblée des Etats Généraux les bras tendus pour jurer ensemble fidélité à la cause des réformes, l'astronome Jean-Sylvain BAILLY qui lit le texte, juché sur une chaise, et, au premier plan, deux ecclésiastiques en train de se réconcilier avec Jean-Paul RABAUT Saint-Etienne dans une fraternelle embrassade. ■